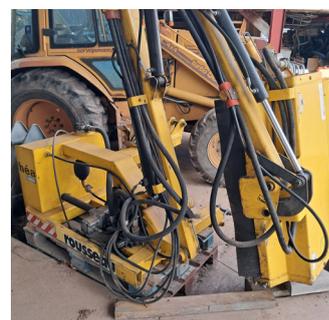




Centre aéré du Foyer Rural



## Les infos de la commune

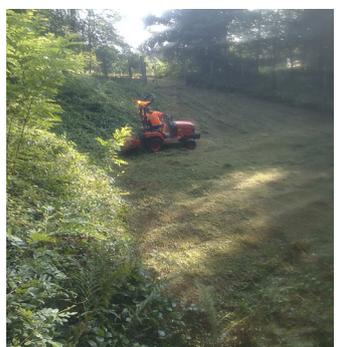


Achat d'une nouvelle épareuse, l'ancienne devenait trop petite

ancienne épareuse



Un grand merci aux bénévoles, qui oeuvrent pour que la commune reste belle. Balayage des canivaux, arrosage des fleurs, peinture des grilles de l'église, nettoyage de l'église...



Nettoyage du captage Phytton (source qui alimente le village)

## Affouages

Toutes les personnes qui souhaitent faire des affouages doivent venir s'inscrire en mairie pendant les heures d'ouverture. Vous avez jusqu'au 30 octobre pour vous inscrire.

## Rénovation importante à l'école



La mairie a profité des congés pour rénover le grand couloir de l'école.



Egalement la remise en état du parquet des deux grandes classes.



Pose d'un récupérateur d'eau

Lors du dernier coup de vent, deux arbres ont encore cassé



Pour cette rentrée, ce sont encore 69 élèves qui ont fait leur rentrée. Pour les deux grandes classes dans des salles totalement rénovées.

## Travaux rue des Vosges

Suite aux changements des conduites d'eau, les travaux pour finaliser la voirie ont commencé rue des Vosges pour une durée estimée à un mois. Un arrêté a été pris pour fermer la circulation pendant toute la durée des travaux.



Quatre velux qui étaient en mauvais état sur le toit de l'école ont été changés par la société Batit Toit.



## Infos pêle-mêle

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle  
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

Les riverains doivent :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux.

- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les câbles. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire

à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

- Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière). Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.

**SOIRÉE D'HALLOWEEN**  
**SAMEDI 2 NOVEMBRE**  
**SALLE POIREL**

PATEMENT ET RESERVATION AVANT LE 28/10

**ADULTES 25€**  
APÉRO / SOUPE DE POTIRON / JAMBON GRATIN / SALADE & FROMAGE / DESSERT

**ENFANT 15€**  
SOFT / MENU ENFANT / DESSERT

**CONCOURS DU PLUS BEAU DEGUISEMENT AVEC RÉCOMPENSES**

Un repas déguisé est organisé par la section foot du foyer rural pour Halloween. Venez y participer et vous faire peur.

Le repas a lieu le samedi 2 novembre à la salle Poirel à partir de 19h. Il faut venir déguisé et vous pourrez concourir pour le plus beau déguisement et recevoir une récompense. N'hésitez pas à réserver rapidement (et au plus tard le 28/10/2024) car il y a déjà beaucoup de tables réservées.

Après l'apéritif, le menu intègre de la soupe de potiron ! mais aussi du jambon gratin, salade, fromage et dessert. Le prix est de 25€ pour les adultes et de 15€ pour les enfants jusqu'à 12 ans, gratuit pour les moins de 5 ans.



Zone industrielle de Grandrupt, des fouilles archéologiques ont été réalisées, avant la pose de 15 hectares de panneaux photovoltaïques. Travaux qui devraient démarrer dans les mois à venir pour se terminer fin 2025 avec la connexion des panneaux au réseau électrique haute tension. Un document retraçant l'historique du projet sera prochainement diffusé à la population.

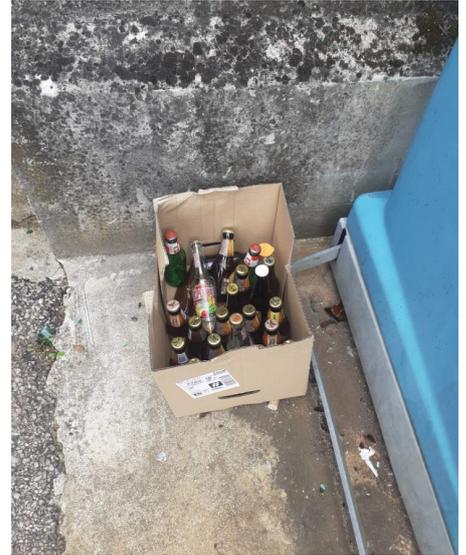
## Incivilités

\* Il est important de rappeler qu'il est interdit de laisser les chiens divaguer.

\* Par ailleurs, il apparaît que pour certains chiens (tenus en laisse ou non) les trottoirs sont devenus une nouvelle fois le lieu de prédilection de leurs besoins. La campagne est toute proche, des endroits plus propices qui ne manquent pas. La mairie encourage les propriétaires de chiens à gérer les besoins de leurs animaux chez eux ou à les emmener en dehors du village pour qu'ils puissent faire leurs besoins, ou tout au moins à ramasser ce qu'ils laissent derrière eux.

\* Des poubelles sauvages sont encore découvertes. C'est la commune qui supporte cette charge, donc vous habitants de Thiaville. Si vous rencontrez ces personnes qui déposent ces déchets, n'hésitez pas à les signaler en mairie.

\* Il a été constaté que certaines personnes brûlent du plastique ce qui apporte une odeur insupportable dans tout le village, ce qui est intolérable. De nombreuses personnes sont venues se plaindre. La gendarmerie en est avisée. **Toutes ces infractions, si elles sont prouvées, peuvent être punies d'une amende de 450 €, selon l'article 531-2 du code pénal.**



## Nouvelles signalétiques

Les signalétiques au sol indiquant les arrêts installés rue d'Alsace et rue du Moulin ont bénéficié de travaux de rénovation récemment.

Aucune raison valable de ne pas faire le stop désormais.

Il a été demandé à la gendarmerie de procéder à des vérifications sur la vitesse des véhicules et de s'assurer que les arrêts aux stops sont bien respectés. Une opération est prévue prochainement dans le village.



## Frelon asiatique



Attention, des villageois ont informé la mairie de la présence de frelons asiatiques. En cas d'allergie, les signes comprennent des difficultés respiratoires, un gonflement du visage ou de la gorge, une éruption cutanée généralisée, et une accélération du rythme cardiaque.

## Une soixantaine d'enfants au centre de loisirs

Cet été le centre de loisirs a accueilli de nombreux enfants de Thiaville et des environs sur le thème du cinéma. En effet, 66 enfants sont venus durant les 4 semaines allant du 08/07 au 02/08. Ainsi la première semaine, ou encore la première séance puisque nous étions au cinéma, c'était le « KOHLANTA OLYMPIQUE ». Dès le début de semaine, une équipe a été formée et est restée la même jusqu'au vendredi. Chaque jour, une activité et des quizz différents étaient proposés. Sans oublier la journée piscine à Sarrebourg ! Le lundi il s'agissait de la fabrication d'un totem, les jours suivants il y a eu des dégustations à l'aveugle (dans Kohlanta, on doit bien se nourrir !) et parmi les produits testés, il y avait même des insectes (de ceux qu'on trouve pour l'apéro, pas des insectes récupérés dans la forêt !!) que les enfants ont goûté et ont même apprécié. A la fin de la semaine l'équipe ayant totalisé le plus de points a gagné.

Ensuite, deuxième semaine, deuxième séance : « MYSTERE A THIAVILLE ». C'est la semaine où a été fait un grand jeu « CLUEDO

» mais aussi (et certainement « surtout » pour les plus aventuriers !!) la semaine du camping et de la nuit sous la tente à laquelle ont participé la moitié des enfants qui avaient amené leur tente. C'était aussi la semaine de Fraisvertuis. Le jour du camping, c'était soirée barbecue, suivie d'une veillée assortie du jeu « la nuit au musée ».

Certains enfants sont restés jusque la veillée, mais ils n'étaient pas prêts à dormir sous tente, ils ont préféré rentrer dans leur lit !! Cependant, tous ont beaucoup aimé le jeu « la nuit des musées » qui consistait « dans le noir » à chercher des œuvres et à déterminer lesquelles étaient vraies et lesquelles étaient fausses.

La troisième séance, était intitulée « LA GUERRE DES BOUTONS » et consistait à construire des bases, faire une prise de drapeau et finir par une bataille royale. Mais le temps n'ayant pas été idéal, tout n'a pas pu être réalisé.

Enfin dernière séance « DANSE AVEC LES LOUPS ». Fabrication de masques, chasse au loup et

journée aux Parc de Sainte Croix, pour les voir « en vrai ». Le dernier jour, repas au restaurant « A LA TABLE DU BOULANGER » et bien sûr « LA BOUM » que tout le monde a préparé et où tous les enfants (même ceux qui ne participaient pas à la dernière semaine) étaient invités

Bref, un centre de loisirs riche en activités que les enfants ont beaucoup aimé. Ils sont prêts à revenir aux prochaines vacances !! Merci aux animateurs Véro, Julien, Lysa, Nathan et Amandine pour leur patience, leur professionnalisme et leur créativité qui permettent aux enfants de grandir.

Plusieurs parents et enfants ont manifesté l'intention de participer à un centre de loisirs au cours des vacances d'automne.

Le Foyer Rural pense en organiser un durant la première semaine de vacances du 21 au 25 octobre 2024. Mais manifestez-vous rapidement si telle est votre intention, car il faut savoir que nous ne pouvons le faire que s'il y a au moins 8 enfants. Tel Véronique : 06 15 20 88 88.





# Halloween à l'accueil de Loisirs de Thiaville du 21/10 au 25/10



**Chasse aux trésors,  
Cluedo, Bricolage sur  
le thème  
d'halloween et défilé  
costumé dans les  
rues**



## TARIFS

Quotient CAF  
< 800€

40€

**Avec repas**

67,5€

Quotient CAF  
> 800€

45€

72,5€

**Aide au temps libre à déduire  
pour les ayants droits**

### Des vacances inoubliables :

Véronique, Julien accueilleront vos enfants afin de leurs proposer des activités diverses et variées, en répondant à leurs attentes le tout en respectant leurs besoins.

### Informations pratiques :

Accueil à la salle Biétry  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h  
pour les enfants de 3 à 12 ans  
Garderie possible matin et soir à partir de 7h30 et jusque 18h  
(sur demande)

Possibilité d'adapter les horaires à la demande  
Restauration le midi repas 5.50€  
Inscriptions à la semaine

### Tarifs en fonction du quotient familial

Les inscriptions se feront le samedi 28 septembre  
de 10h à 12h Salle Biétry.

Vous pouvez retirer un dossier en amont  
Soit par mail "vero.tondeur@hotmail.fr"

Ou en mairie aux heures d'ouverture.

Ou le jour même de l'inscription. Pour tous renseignements  
n'hésitez pas à

Contactez Véronique 06.15.20.88.88

## *Bulletin d'inscription*

### Parents- Responsables légaux :

Nom, prénom

Parent 1:

Parent 2 :

Adresse :

### Téléphone et mail

Parent 1:

Parent 2:

Numéro allocataire CAF

### Enfant

Nom

Prénom

Adresse

Date de naissance, Age :

Adhésion Foyer Rural : OUI NON

Un dossier d'inscription vous sera remis dès réception de ce bulletin  
Réglement à l'inscription souhaité

## La danse en ligne, c'est bon pour le moral

Envie de bouger en musique, d'améliorer ses capacités de mémorisation et de coordination, de découvrir des musiques, de se détendre, de vaincre sa timidité, de se faire des amis ? La Line Dance pourrait bien être la bonne réponse... A Thierville-sur-Meurthe, c'est le mercredi de 14 h à 16 h et le jeudi de 18 h 15 à 20 h avec Happy Line Dancing du Foyer Rural.

Contact : linedancefrthierville@gmail.com

Facebook : Happy Line Dancing



### Happy Line Dancing

Foyer Rural de Thierville-sur-Meurthe



### Country & New Line Dance

Espace  
Michel Jacquél  
Thierville-  
sur-Meurthe

Mercredi  
14 h - 16 h

Jeudi  
18 h 15 - 20 h

 Happy Line Dancing

linedancefrthierville@gmail.com

EN LOISIRS  
GRATUIT AVEC  
LA CARTE DU  
FOYER RURAL

VENEZ À LA RENCONTRE  
DU

14 JOUEURS  
2 ÉQUIPES, 1  
LGE6 ET 1 LGE7

EN COMPÉTITION  
LICENCES SELON CATÉGORIES,  
CHÈQUE PAS'SPORT ACCEPTÉS



LIEU, HORAIRES  
GYMNASÉ DE L'ESPACE MICHEL JACQUEL  
LES MERCREDIS DE 18H30 À 20H  
LES VENDREDIS DE 20H30 À 22H

POUR JOUER, VOUS DÉTENDRE, GARDER LA  
FORME EN TOUTE CONVIVIALITÉ

POUR ADULTES TOUT ÂGE  
ET ENFANTS SANS  
ACCOMPAGNATEURS à  
PARTIR DE 10 ANS

SUPPORTER EN MATCHS  
A DOMICILE  
LES DIMANCHES MATIN  
DATES  
06/10/2024  
20/10/2024  
11/11/2024  
15/12/2024  
A PARTIR DE 09H30

CONTACT  
STÉPHANIE LEMOINE  
06 72 16 99 33  
TENNISDETABLETHIAVILLE@GMAIL.COM  
PIERRE HECHT  
06 31 03 62 98

## Nouvelle équipe pour les amis de l'école

Le 13 septembre a eu lieu l'assemblée générale de l'association les amis de l'école. Cette association a pour but de financer les projets de l'école de Thiaville - Lachapelle et permet aux enfants par exemple d'acquérir du matériel ou de participer à des voyages scolaires ou des spectacles de fin d'année. Depuis sa création en 2014, les amis de l'école ont ainsi récolté 16 953 € pour le plus grand plaisir des enfants.

Cette année un nouveau bureau a été désigné. Il fait suite au bureau de Romain SENEY, Rémi VACHÉ, Agnès VACHÉ et Stéphanie THOMAS, qui ont œuvré pendant plusieurs années à la pérennité de l'association. Le nouveau bureau se compose de Nicolas COURTOT président, Arnaud COLIN vice président, Mélanie FÉLIX trésorière, Angelique PRÉVÔT JOB vice trésorière,



Jennifer GRÉLOT secrétaire, Céline COLIN vice secrétaire. Souhaitons à cette nouvelle équipe d'aussi belles réussites ! Pour tous ceux et celles qui désiraient s'impliquer dans cette association, votre présence est la bienvenue lors des réunions

ou plus simplement lors des différentes manifestations pour « donner un coup de main » et aider à l'installation et au rangement du matériel.

Toute l'équipe reste disponible pour échanger avec vous sur l'organisation de l'association.

## RCM a inauguré son nouveau studio

Ça c'est passé samedi 21 septembre à Saint-Dié-des-Vosges où la radio a inauguré son nouveau studio situé au centre-ville, en face du parc Simone Veil, en présence du maire de Saint-Dié, de ses adjoints et du député. Un grand merci pour leur confiance. Anthony, nouvel employé depuis le mois de juin, sera le référent en Déodat. Thiaville reste le siège social et le studio principal.



**RCM**<sup>976</sup>

La Radio locale de votre quotidien

Présente



**Nos Voix**



**Nos Guitares...**

# LA TOURNÉE ANNIVERSAIRE

**CONCERT LE DIMANCHE****29 SEPTEMBRE 2024****14H À LA SALLE POIREL****THIAVILLE-SUR-MEURTHE****ENTRÉE LIBRE - BUVETTE**



**Numéros utiles**

- Mairie : 03 83 71 41 73
- École : 03 83 71 42 73
- Gendarmerie : 03 83 75 34 82
- Anti-poison : 03 83 32 36 36
- SAMU - Urgences : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Pharmacie (garde) : 3237
- Médecin (garde) : 03 83 75 34 82
- EDF (garde) : 09 72 67 50 54

### Etat civil



Le samedi 17 août 2024, Frédéric Thomas, assisté de son adjointe Sabrina Gridel, ont procédé à l'union civile de **Lilian Hannazo** et de **Vannessa Huin**. Ils demeurent à Thiaville rue de la Libération. Félicitations aux mariés.

Le 28 août 2024 est né **Zayaan Youssoufa Mistoihi** à Saint Dié des Vosges. Elle réside lotissement des Grands Faings. Félicitations aux parents.

Le 12 août 2024 est décédée **Jeanne Marie Oliot** (née Marchal) à l'âge de 98 ans. Elle était domiciliée à Fagnoux. A toute sa famille, la municipalité présente ses sincères condoléances.

### Collecte et déchetterie



#### Sacs noirs

Jeudis 3 et 17 octobre

#### Sacs jaunes

Jeudis 10 et 24 octobre

#### Déchetterie de Baccarat

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h00  
 Mardi : 13h30 / 17h00  
 Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h00  
 Jeudi : 13h30 / 17h00  
 vendredi : 9h-12h-13h30 / 17h00  
 Samedi : 9h-12h - 13h30 / 17h00  
 Dimanche : 9h00-12h00  
 Jours fériés : fermée

[www.trions.fr](http://www.trions.fr)



### Accueil mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi	9h - 12h	18h - 19h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h



Directeur de publication : Frédéric Thomas  
 Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas  
 Dominique George, Damienne Villaume  
 et Jonathan Fontaine  
 Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820

info@thiaville.com

Imprimé en mairie - Ne pas jeter sur la voie publique